



Séance du 22 mars 2026

## MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 29	Représentés : 0	Non représentés : 0
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-014	Désignation du représentant en charge des questions Défense	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : <b>26 MARS 2026</b> Publication sur le site internet municipal le : <b>31 MARS 2026</b>
------------	---	--

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux mars à neuf heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-huit mars deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

**PRESENTS** : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOULINGUEZ, P. VIDALOU, A. RUBIOLO, O. MORBELLI, S. MENEUT, W. PATERNA, N. TRONC, B. RIPOLL, V. BAUME, R. MOUNY, L. MOREL, A. CHIABRANDO, S. BOURAS, J-M. ARNAUD, S. ROCHEZ, M. RIBES, N. FRATE, C. MARIE, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M-L. VOLAND, R. PEYROL.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO

Depuis la professionnalisation des armées et la suspension de la conscription en 1997, le Gouvernement a reformulé les relations entre la Société française et la Défense militaire. Dans ce cadre, il a été décidé que l'action des forces armées devait davantage s'inscrire dans la vie du pays, favorisant ainsi la connaissance et la reconnaissance de leurs missions.

Afin de renforcer le lien qui doit unir la Nation et ses forces armées, le Gouvernement a mis en place des actions permettant le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne.

Cependant les missions du conseiller municipal en charge des questions de défense s'inscrivent désormais dans un cadre géopolitique mondial dégradé.

Le gouvernement a annoncé le retour du service militaire sur une base volontaire pour l'été 2026. Il ne s'agit pour l'instant pas d'un retour de la conscription obligatoire.

Il convient donc de nommer, au sein de chaque Conseil municipal, un Conseiller municipal en charge des questions de Défense.

Ce Conseiller a vocation à être l'interlocuteur privilégié du Ministère de la Défense, dont il reçoit des informations, et il est susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne, de traiter des questions relatives au recensement, ou dans la communication sur les thèmes de la Défense.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De désigner Guillaume SORBA à la fonction de Conseiller municipal en charge des questions de Défense.

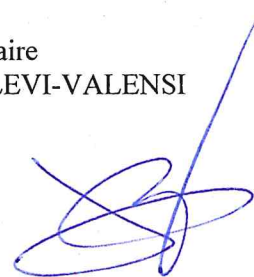
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance  
Alexis CHIABRANDO



Le Maire  
Joël LEVI-VALENSI





## Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

### Acte à classer

 Imprimer  Envoyer

2026-014

1 En préparation      2 En attente retour  
Préfecture      3 > AR reçu <      4 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-03-26T14-51-13.00 ( MI268616429 )

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260322-2026-014-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Désignation des représentants en charge des questions  
défense

Date de décision : 22/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de representants

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2026-014 Désignation du correspondant  
défense.PDF

Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé  
Transmis  
Accusé de réception

Date 26/03/26 à 14:51  
Date 26/03/26 à 14:51  
Date 26/03/26 à 14:58

Par GENRE-JAZELET Christophe  
Par GENRE-JAZELET Christophe